



# Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale  
21 octobre 2010  
Français  
Original : anglais

---

## Troisième Commission

### Compte rendu analytique de la 48<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 27 août 2010, à 10 heures

*Président* : M. Rastam (Vice-Président) ..... (Malaisie)

## Sommaire

Élection du Bureau des grandes commissions : élection du Président  
et des autres membres du Bureau de la Troisième Commission  
à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

10-49665F (F)



Merci de recycler

*La séance est ouverte à 10 h 15*

**Élection du Bureau des grandes commissions : élection du Président et des autres membres du Bureau de la Troisième Commission à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale**

1. **Le Président** rappelle que, conformément à l'article 99 a) du Règlement intérieur, tel qu'amendé par les résolutions 56/509, paragraphe 2 c), et 58/126, annexe B, paragraphe 9 de l'Assemblée générale, les grandes commissions sont tenues d'élire un président et l'ensemble du bureau au moins trois mois avant l'ouverture de la session.

2. **M. Tommo Monthe** (Cameroun) a été désigné par le Groupe des États d'Afrique en vue de l'élection à la présidence de la soixante-cinquième session. En l'absence d'autres nominations et conformément à l'article 103 du Règlement intérieur, il considère que la Commission souhaite élire M. Tommo Monthe (Cameroun) à la présidence.

3. *M. Tommo Monthe (Cameroun) est élu à la Présidence par acclamation.*

4. **Le Président** déclare que le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États et le Groupe des États d'Asie ont respectivement désigné **M<sup>me</sup> Melon** (Argentine), **M<sup>me</sup> Ploder** (Autriche) et **M. Al-Shami** (Yémen) aux postes de Vice-présidents, et que le Groupe des États d'Europe orientale a désigné **M. Garayev** (Azerbaïdjan) au poste de Rapporteur.

5. *M<sup>me</sup> Melon (Argentine), M<sup>me</sup> Ploder (Autriche) et M. Al-Shami (Yémen) sont élus Vice-présidents et M. Garayev (Azerbaïdjan) est élu Rapporteur par acclamation.*

6. **M. Tommo Monthe** (Cameroun) remercie le Groupe des États d'Afrique de sa désignation et la Commission de son élection. Il encourage tous les membres de la Commission et le personnel du Secrétariat à poursuivre leurs efforts en vue de régler les diverses questions relevant du mandat de la Commission.

7. **Le Président** indique que la Commission a achevé ses travaux pour la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

*La séance est levée à 10 h 25.*